

## CARTE SCOLAIRE 1<sup>er</sup> degré

CTSD du 8 février 2019 FO avec les représentants du personnel ont unanimement voté CONTRE le projet de carte scolaire présenté par le DASEN.

CTSD de repli du 19 février (votes **contre** : FO et UNSA, **abstentions** : FSU et SNALC)

CDEN du 19 février: mesures confirmées (**vote unanime des organisations syndicales CONTRE**)

FERMETURES	OUVERTURES
Nasbinals : passage de 2 à 1 classe	Grandrieu (de 3 à 4 classes)
Saint-Germain de Lansuscle : de 2 à 1 classe	Prunières (1 à 2 classes)
	Villefort (3 à 4 classes)
Mende Del Castillo : 1 poste de décharge PEMF	Mende Del Castillo : 1 poste adjoint
Mende Del Castillo : 1 poste PEMF	Mende Del Castillo : 1 poste adjoint
Florac élémentaire : 1 poste PEMF	Florac élémentaire : 1 poste adjoint
Mende Bonijol : 1 poste adjoint	Mende Bonijol : 1 poste fléché occitan
Saint-Chély élémentaire : 1 poste d'adjoint	Saint-Chély élémentaire : 1 poste fléché occitan
3 postes EMALA ( 1 par circonscription)	1 poste EMALA départemental
	1 poste conseiller péda. départemental maths.
	2 X 0,5 poste de GRH de proximité
	1 poste spécialisé (réfèrent TND-TSA +gestion ASH-AVS)
3 postes PMQC	3 postes PMQC renommés PMQC « ruralité »
Chambon : 0,25 décharge direction	
Mende Del Castillo : 1 décharge direction	Mende Del Castillo : 0,5 décharge direction
Mende Del Castillo : 0,66 décharge PEMF	Mende Del Castillo : 0,25 décharge exceptionnelle direction (titre transitoire 1 an)
Florac élémentaire : 0,33 décharge PEMF	
Marvejols maternelle : 0,25 décharge direction	Marvejols école primaire après fusion : 1 décharge direction
Marvejols élémentaire : 0,5 décharge direction	
	Grandrieu : 0,25 décharge direction
	Villefort : 0,25 décharge direction
FUSION ECOLES DE MARVEJOLS	
1 poste direction maternelle (6 classes)	1 poste direction (15 classes)
1 poste direction élémentaire (10 classes)	
Les autres postes « maternelle » sont renommés « école primaire de Marvejols » (adjoints, PEMF, TR BD, Adjoint occitan)	

### FO a pris des positions très claires sur ces mesures :

- **Ouvertures et fermetures de classes** : nous avons rappelé au DASEN la nécessité de soutenir les écoles de Nasbinals et de Saint-Germain de Lansuscle afin qu'elles ne

disparaissent pas complètement. Lors du CTSD de repli, le SNUDI FO a demandé à ce que l'ouverture de Villefort se fasse sans « réserve à l'ouverture » pour permettre que ce poste apparaisse vacant dès le 1<sup>er</sup> mouvement, ce à quoi le DASEN a consenti. 3 fermetures ont été évitées (Le Bleyard, Rouffiac et Bonijol) grâce à l'intervention des parents et surtout des élus qui ont une forte influence sur l'administration.

- **EMALA** : malgré tous les témoignages recueillis et les motions de 80 écoles sur 83, le DASEN n'a pas voulu revenir sur cette position prétextant qu'il y avait une montée en compétence des enseignants et que les EMALA n'existent plus dans d'autres départements
- **Fusion Marvejols** : très opposé à ce dispositif, FO a malheureusement vu les effets néfastes dans d'autres départements (perte de classes en nombre, difficulté de travailler dans un grand groupe, multiplication des réunions et perte de la spécificité de la maternelle). Se cachant derrière les 2 votes favorables lors des 2 conseils d'école exceptionnels, le DASEN nous a dit qu'il n'était pas à l'origine de cette fusion et qu'il avait juste souscrit à une demande unanime de tous les acteurs !!! Ce que FO a corrigé en lui rappelant que des enseignants ont voté contre et que certains ont voté pour, en espérant régler ainsi la situation très compliquée de la direction.
- **Postes Plus de Maitres Que de Classe** : FO a toujours exprimé son désaccord face à l'implantation de ces postes. Non pas que nous contestions leur utilité, mais nous pensons qu'il est préférable d'ouvrir de véritables postes classe.
- **GRH de proximité** : Fo est totalement opposé à ce que ces postes soient pris sur le contingent des postes 1<sup>er</sup> degré. En effet, leurs missions portent non seulement sur les personnels 1<sup>er</sup> degré mais aussi sur les personnels 2<sup>nd</sup> degré et les administratifs ! Pourquoi le Rectorat ne donne t-il pas de postes supplémentaires pour mettre en place ce dispositif soi-disant expérimental mais déjà pérennisé au bout de seulement 3 mois de fonctionnement ? Oui cela peut être une aide pour les collègues de plus en plus fragilisés mais en aucun cas cela ne doit impacter le nombre de postes enseignants.
- **PEMF** : pour le DASEN, la Lozère n'aurait besoin que de 3 postes PEMF. La suppression de 3 postes ne mettra donc pas en péril l'encadrement des PES et restera même une situation très confortable ! Le SNUDI FO a rappelé que c'est sans compter sur le nombre d'heures effectuées à l'ESPE par ces personnels qui font déjà beaucoup plus d'heures que prévues.
- **Postes Occitan** : tous les cursus de Mende, Saint-Chély et Marvejols seront au complet avec les mesures envisagées. FO regrette que cela se fasse au détriment de postes d'adjoints, bloquant ainsi le mouvement. Le DASEN semble découvrir les effets pervers de ce cursus bilingue en Lozère, à savoir le déséquilibre des effectifs entre classes bilingues et non-bilingues, ainsi que le déséquilibre social accentué par une répartition des élèves en inclusion ou en difficulté scolaire plutôt dans les classes monolingues.
- **Poste de TR** : le Snudi FO regrette qu'aucun poste n'ait pu être créé, surtout au vu du nombre de non remplacements rien qu'au cours de cette année scolaire, témoignant bien d'un réel besoin sur le département.

Voir notre déclaration liminaire sur notre site :

<https://www.snudifo48.fr/declarations-liminaires-1er-et-2nd-degre-ctsd-du-6-02-et-8-02/>

Syndiquez-vous au SNUDI FO : <https://www.snudifo48.fr/jadhere-au-snudifo/>